

Enquête auprès de nos membres et de nos lecteurs

L'Institut Belge de Science Politique compte, aujourd'hui, un peu plus de huit cents membres cotisants. Pour la Belgique, le chiffre, assurément, est impressionnant ; il prouve que quoi qu'on en dise, et malgré ce qu'on en écrit, notre époque et notre pays ne sont ni sceptiques, ni indifférents en matière politique. Avec bon sens et réalisme, nos compatriotes comprennent qu'ils auraient beau ne pas vouloir s'occuper de politique dès le moment où la politique, elle, est bien décidée à s'occuper d'eux ; il convient, dès lors, de vérifier si elle le fait à bon escient.

A l'heure actuelle, que pense l'opinion de la politique, de ses méthodes, de ses résultats, de ceux qui s'y adonnent ? Il est toujours intéressant de le savoir, puisque, selon un slogan plusieurs fois séculaire, « l'opinion est la reine du monde ». On sera donc utile à tous, aux gouvernants comme aux autres citoyens, en posant quelques questions, à ce sujet, à nos membres. Ceux-ci, en effet, se recrutent dans tous les milieux dirigeants du pays : la politique, l'administration, la magistrature, l'université, le clergé ; les syndicats, les affaires, les professions libérales ; en Flandre, en Wallonie, à Bruxelles et au Congo ; dans tous les partis, y compris celui des sans-parti ; chez les femmes comme chez les hommes ; parmi les jeunes et parmi ceux qui le sont moins. Les membres de l'Institut constituent donc ce que les spécialistes du sondage appellent un « échantillon » ; et un échantillon particulièrement intéressant, puisque, comme déjà dit, il est structuré, pratiquement, de la même manière que les principaux cadres de la nation.

*
**

Une première question se pose : y a-t-il, aujourd'hui, dans les classes dirigeantes de Belgique, un malaise ? Plus exactement, pareil malaise est-il différent, en nature et/ou en intensité, de ce qu'il est habituellement ? Je m'explique. Le « malaise »

est une caractéristique à peu près constante des démocraties modernes en général, et de la nôtre en particulier. La vie politique y étant un perpétuel compromis, réserve peu de satisfactions à ceux qui la suivent de près, les avantages qu'on y peut obtenir étant toujours compensés par les concessions qu'on est obligé d'accorder. Les premiers apparaissent, très naturellement, comme normaux, et allant de soi ; les secondes, en revanche, sont volontiers ressenties comme autant de défaites. Les uns et les autres, par ailleurs, sont chaque fois précédés de négociations, de tractations, de marchandages et de disputes qui, par leur répétition, finissent par laisser un goût d'autant plus amer qu'il faut souvent beaucoup de grues pour déplacer peu de grains de sable. D'où la lassitude, le scepticisme, « l'écœurement » de beaucoup qui participent au spectacle ou y assistent de près. Q'on y ajoute la propension au dénigrement de nos compatriotes. En ce sens, le « mécontentement » des milieux dirigeants n'est pas accidentel ; mélange de scepticisme et de déception, d'indignation plus ou moins sincère, plus ou moins calculée et de résignation raisonnée, il est en quelque sorte la suite nécessaire, à la fois le prix et la rançon des méthodes de gouvernement d'une démocratie comme la nôtre (1).

N'a-t-il pas, à l'heure actuelle, atteint un degré qui dépasse le niveau normal ? Les récriminations ne sont-elles pas, à la fois, plus virulentes et plus généralisées, sans que les tempère le sentiment qu'il n'y a pas moyen de faire mieux ? Pour ma part, j'ai cru discerner une nervosité plus grande, un sentiment plus accusé d'impuissance, une impression plus douloureusement ressentie que la machine ne rend pas ou ne rend plus. Ai-je mal vu et mal entendu ? C'est un point sur lequel il serait

(1) Dont les résultats, au surplus, en valent bien d'autres : M. Raymond Aron le fait fort justement observer dans *Sociologie des sociétés industrielles* (pp. 118 et ss.). Voir aussi *Le Soir* du 2 octobre 1959.

extrêmement intéressant de connaître l'opinion de nos membres.

*
**

Il va de soi que ceux pour qui la situation actuelle du pays ne présente pas de difficultés particulières n'auront pas à aller plus loin. Les autres sont priés de bien vouloir répondre à cette seconde question : quels sont, à leur avis, les événements qui ont provoqué ce malaise ? On en cite quelques uns comme possibles : la crise charbonnière, l'insuffisance démographique et ses suites, les événements congolais, la pression du Marché Commun, les querelles linguistiques, l'activité des groupes de pression. Il y en a sans doute d'autres : il faudrait les indiquer. De même, il serait utile de préciser lesquels, parmi ceux qu'on aura retenus, sont purement accidentels, pour les distinguer de ceux qui ne sont devenus néfastes que parce qu'on les a laissé devenir tels, au bout d'une évolution plus ou moins longue.

*
**

Le Premier Ministre ne cesse de répéter que l'Etat est faible ; comme il est particulièrement bien placé pour en juger, il faut donc l'admettre. Se pose, dès lors, ou plutôt se repose une question redoutable : à supposer qu'il y ait crise, s'agit-il uniquement d'une crise d'adaptation, que le régime pourra surmonter comme il en a surmonté d'autres, ou un régime parlementaire, tel qu'il fonctionne chez nous, est-il encore capable d'assumer les besoins d'un état moderne ?

Certes, les décisions que prend le régime, au fur et à mesure qu'il les prend, se défendent, et ceux dont elles dépendent ont beau jeu d'invoquer les circonstances qui se sont imposées à eux. Il n'en résulte pas — ils l'admettent — qu'elles soient toujours très favorables au pays ; elles ne sont raisonnables que parce que les circonstances, elles, ne le sont pas. Mais, précisément, n'y aurait-il pas moyen de faire en sorte qu'il en soit autrement ? Plutôt que de, chaque fois, les subir, ne serait-il pas possible, vraiment, de les prévenir, de les dominer, de les mener ? Autrement dit : dans un régime comme le nôtre, l'Etat est-il apte, ou non, à formuler une politique ? Si non, la faute en est-elle aux hommes ou aux institutions ? La réponse risque d'être délicate. En tout cas, avant de s'en

prendre aux gouvernants, ne doit-on pas honnêtement constater que l'incertitude n'est dans leur esprit que parce qu'elle est aussi, et tout aussi grande, dans tous les partis, dans tous les groupements, dans tous les cercles ? A l'égard des grands problèmes qui se posent aujourd'hui : l'Europe, le plan, l'armement, les pays sous-développés, etc., quels sont les milieux qui, non seulement ont des idées claires, mais ne sont pas divisés ? Si les dirigeants hésitent, si, trop volontiers, ils s'abstiennent, n'est-ce pas qu'ils ne savent ni comment diriger ni où se diriger ?

*
**

Ce qui amène, tout naturellement, à une quatrième question : le mal ou le malaise une fois diagnostiqué, quel remède préconiser (à supposer que l'on puisse, ici, s'exprimer au singulier) ?

Une fois de plus, et uniquement pour amorcer la discussion, on se permettra quelques réflexions en vrac.

N'est-ce pas d'abord des gouvernés qu'il faudrait s'occuper, par exemple pour leur assurer, dès leur plus jeune âge, comme en Suisse, un minimum d'éducation civique ? Dans Aspects actuels des problèmes de la défense nationale, que vient de publier l'Institut, M. Albert Peeters a émis, à ce sujet, des considérations fort pertinentes.

Ne faudrait-il pas, à l'échelon gouvernemental, créer un organisme chargé de « penser » la politique, c'est-à-dire d'étudier l'avenir plutôt que de parier sur lui, de fixer des buts et indiquer les conditions nécessaires pour que ces buts soient atteints ; de concilier et d'harmoniser les nécessaires contradictions que comporte un programme, d'étager, dans le temps et dans l'espace, ses phases successives ?

Le régime parlementaire, constate-t-on, fonctionne mal quand la situation devient, non pas anormale (qu'est-ce, dans la vie politique, que le « normal » ?), mais difficile et troublée. Or, les moments de trouble sont fréquents. Ne peut-on considérer, dès lors, que notre Constitution est incomplète et inachevée, dans la mesure où elle n'a prévu aucune institution pour des périodes de ce genre ? On sait que, placés devant le même problème, les Romains l'avaient tranché en confiant à une seule personne, pour une durée maxima de six mois, les pouvoirs les plus étendus. Il ne pourrait

être question d'instaurer chez nous une magistrature de cette sorte. Mais n'existe-t-il pas d'autres solutions et, notamment, sur le plan des procédures? On aimerait connaître, sur ce sujet, l'opinion de nos membres.

*
**

Enfin, dernière question : à supposer qu'elles existent, comment venir à bout des difficultés actuelles? qu'elles soient nécessaires, par quels procédés réaliser des réformes? Grâce à une tripartite, comme je l'ai préconisé ailleurs? Au moyen d'une Table Ronde, comme la mode s'en développe? En en chargeant, ainsi qu'on le fit pour l'Euratom, un Collège des Sages, comme le suggère Le Bulletin du Grand Liège (2)? Ou par d'autres procédés, laissés à la sagacité de nos membres? C'est ici que les avis risquent d'être les plus divergents.

*
**

Telles sont les questions posées à nos membres et à nos lecteurs.

On le répète : ils y répondront librement, sans aucunement se préoccuper des considérations qui les entourent, et qui n'ont été développées que dans l'espoir de mieux situer le cadre de l'enquête.

Il convient d'ajouter que ni l'idée de l'enquête, ni les questions qu'elle comporte, ni les réponses qu'elle appelle n'engagent, en aucune manière, l'Institut Belge de Science Politique. Si son Président signe le présent article, ce n'est pas en cette qualité, mais uniquement parce que les dirigeants de Res Publica ont bien voulu lui accorder l'hos-

pitalité. Ils l'ont fait sous la réserve habituelle, à savoir que les articles n'engagent que leurs auteurs.

Quant aux réponses qui nous parviendront, elles seront dépouillées, rassemblées et — peut-être — commentées dans un des prochains numéros. Il reste à espérer que beaucoup feront l'effort nécessaire pour envoyer la leur.

Marcel GREGOIRE.

*
**

Résumé des questions :

1. Y a-t-il un « malaise belge » dans les milieux dirigeants? dans les masses?
2. Si oui, quelles en sont les causes?
3. Le régime parlementaire, tel qu'il fonctionne en Belgique, est-il capable de satisfaire aux besoins d'un Etat moderne?
4. Sinon, quels sont les remèdes (étant entendu qu'ils ne doivent pas tuer le malade)?
5. Par quels procédés politiques venir à bout des difficultés actuelles (si elles existent) et, le cas échéant, réaliser les réformes permanentes reconnues nécessaires?

Les réponses doivent être envoyées à l'adresse suivante : Institut Belge de Science Politique, rue des Champs Elysées, n° 43, Bruxelles 5.

(2) Numéro de janvier 1960, pp. 15 et 16.

